

Une agriculture très diversifiée dans les Pays de la Loire

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 10 % du chiffre d'affaires national, soit 8,4 milliards d'euros de biens produits en 2023 auxquels s'ajoutent 774 millions d'euros de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises. En 2020, l'emploi agricole représente 62 000 actifs permanents. En 2022, le secteur agroalimentaire (y compris l'artisanat commercial) emploie 66 000 personnes (soit 27 % des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'aménagement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent 2,2 millions d'hectares soit 67 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (17 % du territoire contre 34 % en moyenne nationale). En 2023, l'artificialisation du territoire régional atteint 12 % de sa surface totale. Entre 2010 et 2023, cette tendance a conduit à une augmentation de 12 % des sols artificialisés, soit une progression

Tableau 1 : productions agricoles des Pays de la Loire en valeur (millions d'euros)

	2020	2021	2022	2023	% France métr.
Productions végétales (hors subventions)	2 425	2 975	3 362	3 160	6
Céréales	653	1 210	1 309	1 004	8
Oléagineux	126	198	252	195	7
Plantes fourragères	582	557	695	773	11
Légumes frais et pommes de terre	410	396	435	412	6
Horticulture (hors pépinières)	75	79	81	80	13
Vins d'appellation et autres vins	282	216	261	309	2
Fruits	206	214	223	272	7
Autres produits végétaux	90	106	106	115	3
Productions animales (hors subventions)	4 044	4 156	5 002	5 223	15
Gros bovins	772	756	1 013	1 022	13
Veaux	173	181	228	225	19
Porcins	354	354	416	482	11
Volailles et œufs	1 009	1 104	1 264	1 387	22
Ovins et caprins	29	30	32	30	3
Lait et produits laitiers de vache	1 444	1 477	1 760	1 776	15
Autres produits animaux (et équidés)	262	254	290	300	14
Production totale des services	646	694	757	774	11
Production totale (hors subventions)	7 114	7 825	9 122	9 157	10

Source : Agreste, Comptes de l'agriculture – Base 2020

moyenne de 3 300 ha par an. Toutefois, ce rythme a ralenti ces dernières années, avec une croissance réduite

à 2 500 hectares par an entre 2020 et 2023.

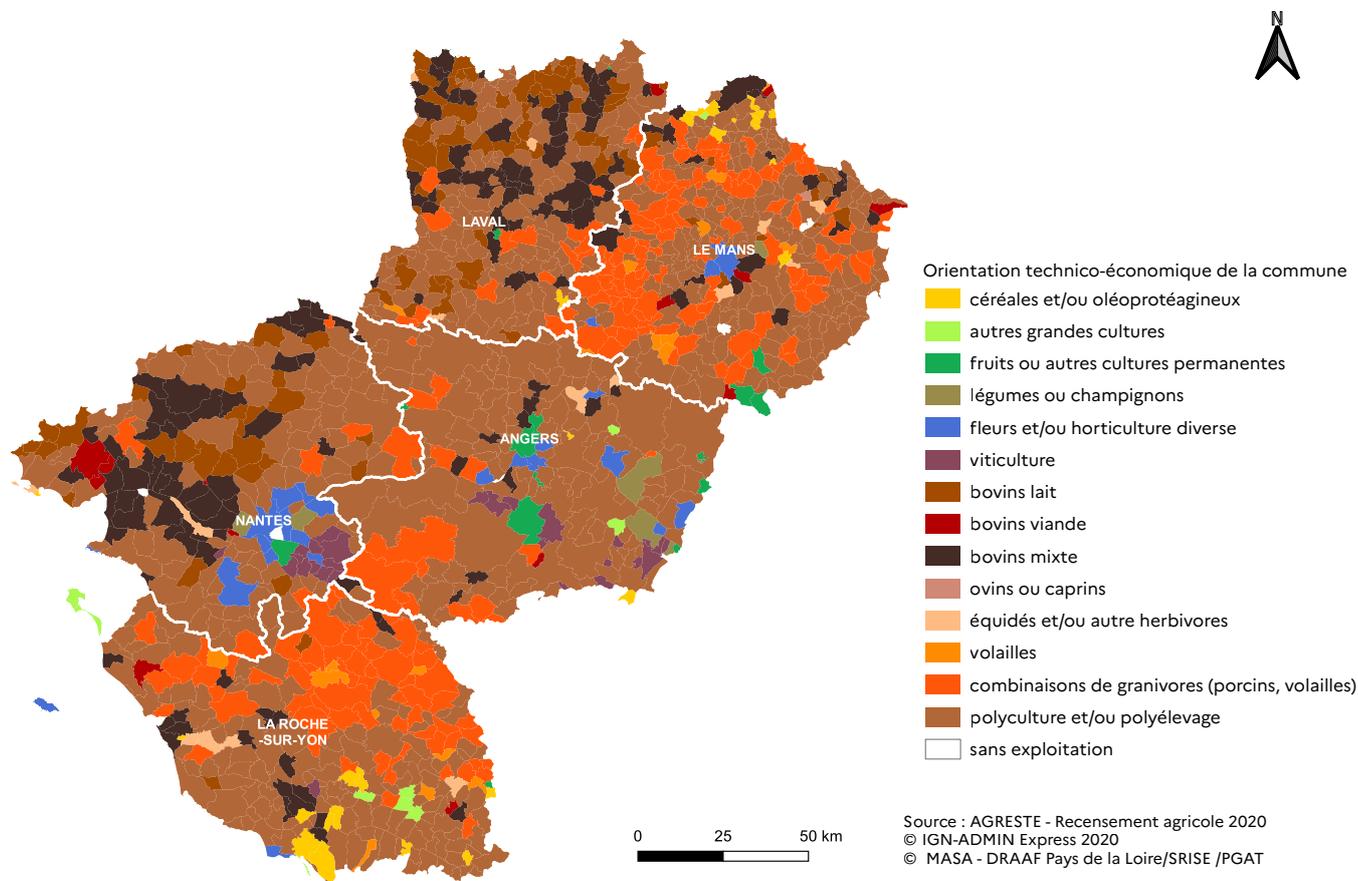
Une agriculture principalement orientée vers l'élevage mais les grandes cultures progressent

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 62 % de la valeur des productions. Il comprend différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, bovine, porcine et avicole. La région occupe ainsi la deuxième place nationale pour le cheptel des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons principalement). Le cheptel bovin s'élève à 2,1 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec 22 % de la production nationale en valeur et la deuxième région d'élevage porcin avec 11 % du cheptel français.

Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche, la tomate et le concombre) ou la production de plantes médicinales et à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences (notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais. En 2023, 43 % de la surface agricole des exploitations est occupée par des prairies et 40 % par des céréales (31 %) et oléoprotéagineux

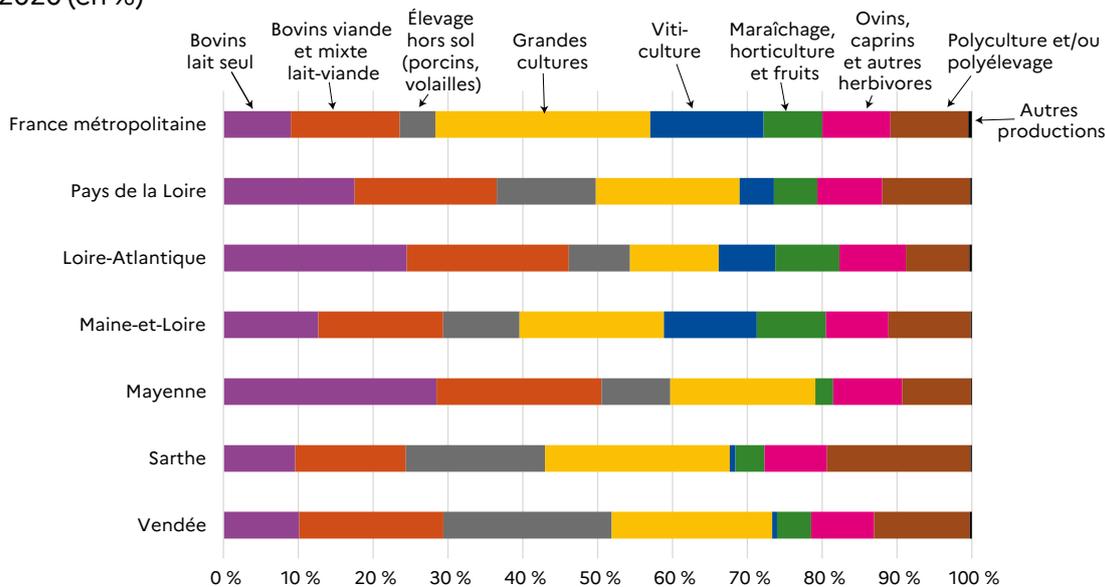
(9 %). Sous l'angle du nombre d'exploitations, les grandes cultures représentent désormais la première orientation technico-économique de production (devant la spécialisation bovins lait). Entre 2010 et 2020, leur développement a progressé de 11 %. Dans la région, le revenu disponible médian des ménages possédant une exploitation agricole est de 42 300 euros par an en 2020, supérieur de 1 500 euros à celui des ménages agricoles de France métropolitaine. Les bénéficiaires agricoles (y compris les aides comme celles de la politique agricole commune) représentent 42 % du revenu disponible des ménages agricoles ligériens, soit une part nettement plus élevée qu'en France métropolitaine (34 %).

Carte 1 : spécialisation de la production agricole en 2020
Orientation technico-économique (Otex) à l'échelle communale



Source : Agreste, Recensement agricole 2020

Graphique 1 : répartition des exploitations agricoles par orientation technico-économique des exploitations (Otex) en 2020 (en %)



Source : Agreste, Recensement agricole 2020

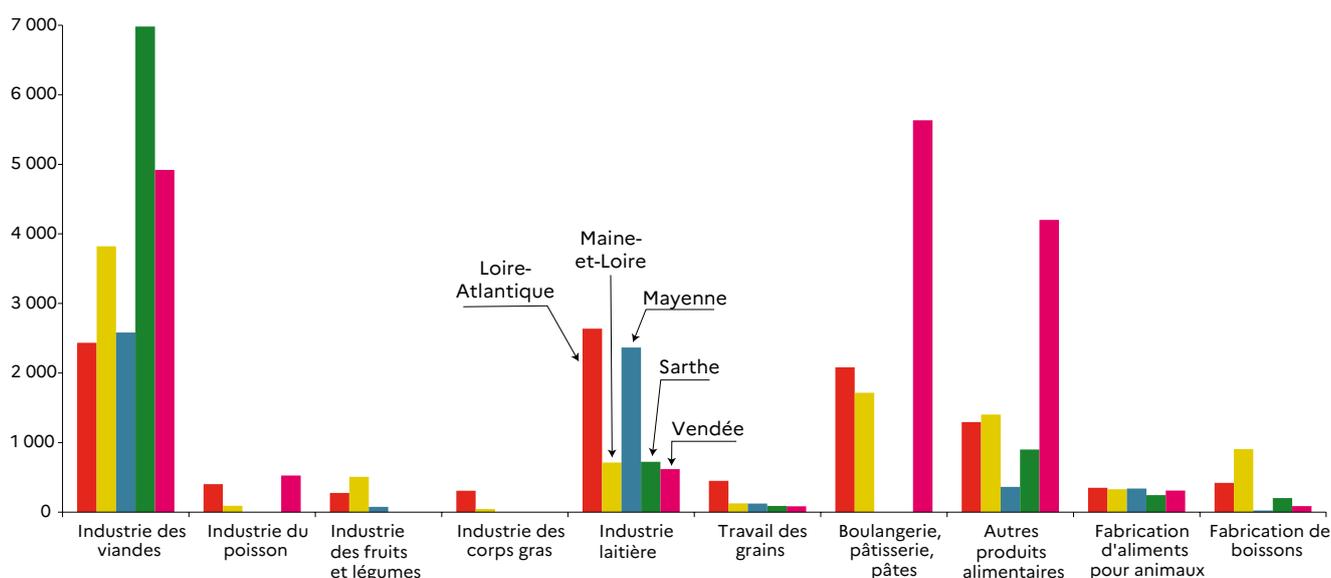
Un secteur agroalimentaire puissant

La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros (11 % du chiffre d'affaires national), dont 12 % à l'export. Les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions agroalimentaires françaises concernant l'emploi salarié, et au troisième rang pour le chiffre d'affaires. Les activités de

transformation de la viande et du lait, et les activités de boulangerie-pâtisserie industrielle sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment LDC (Arrivé) ou Terrena dans la transformation de viande de volaille, et Coeptis3 Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, ou encore Fleury Michon

dans la préparation industrielle de produits à base de viande. L'industrie laitière – avec notamment l'activité de fabrication de fromage – comprend principalement les groupes Lactalis, Agrial, Savencia, Bel et Even. La boulangerie-pâtisserie industrielle est représentée par les groupes Sodefood (Sodebo), Pasquier, La Boulangère et Tipiak.

Graphique 2 : répartition des effectifs salariés par secteur agroalimentaire et par département en 2022



Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial
 Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2022

La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont une importante région pour la production sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). En 2020, on dénombre 164 produits sous signe officiel de qualité (auxquels il faut ajouter les produits en agriculture biologique) : 112 produits Label Rouge majoritairement en produits carnés, 29 produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/ Appellation d'origine contrôlée), pour l'essentiel viticoles, 22 IGP (Indication géographique protégée) et 1 STG (spécialité traditionnelle garantie). En 2020, 18 % des exploitations de la région sont engagées dans une démarche de type SIQO (hors agriculture biologique). En 2023, 27 % des poulets abattus (en tonnage) dans la région sont sous signe de qualité. Un tiers des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité s'effectuent dans la région en 2023.

En 2023, la région compte 4 300 exploitations certifiées en agriculture biologique. Elle occupe la première place pour les volailles de chair certifiées bio (poulets de chair, dindes, canards) avec 38 % de la production nationale et la deuxième pour les vaches laitières, les cultures fourragères et les poules pondeuses. Les Pays de la Loire se situent au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Les 259 000 ha d'agriculture biologique représentent 12,5 % de la surface agricole des exploitations régionales (2 points de plus qu'en France métropolitaine), pour un objectif national fixé à 18 % d'ici 2027. En 2023, 27 M€ d'aides au titre de l'agriculture biologique ont été versées aux exploitants agricoles. Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. En 2020, les exploitations commercialisant

en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 20 % des exploitations régionales.

En 2020, 13 % des exploitations réalisent des activités de transformation à la ferme, notamment en vinification, en transformation ou découpe de viande. Enfin, 15 % des exploitations ont des activités de diversification : l'énergie renouvelable (vente d'énergie solaire / photovoltaïque) et le travail à façon (en particulier pour d'autres exploitations) sont les activités privilégiées.

L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des technologies de l'information et de la communication), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité.

La région est ainsi membre, avec la Bretagne et la Normandie, du pôle Valorial (pôle pour la valorisation de la recherche et de l'innovation alimentaire), consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi, en association avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Centre-Val de Loire, d'un pôle de compétitivité du végétal à vocation mondiale : Vegepolys Valley.

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte 23 000 élèves et apprentis à la rentrée 2024, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire est le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : l'Institut Agro Rennes-Angers et l'École supérieure des agricultures à Angers, Oniris (école

nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique) et l'École supérieure du bois à Nantes.

L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de la totalité de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Écophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agricole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En effet, en 2020, plus de la moitié des chefs d'exploitation a plus de 50 ans et plus du tiers plus de 55 ans ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. Entre 2010 et 2023, le nombre d'exploitations diminue de 30 % en Pays de la Loire (soit - 2,7 % par an), contre une baisse de 29 % en France métropolitaine (soit - 2,6 % par an). Sur cette période, la région perd 790 exploitations par an. En 2023, 24 100 exploitations agricoles sont présentes dans la région. En 2023, on compte 514* installations aidées en Pays de la Loire, en baisse par rapport à 2022 (596).

* Nombre d'engagements juridiques de dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) dans l'année



www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Française Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 5
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Christophe Fouchard
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2025